20 sep 2002 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 20 septembre 2002.

Aide au développement des pays les moins avancés

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement et de Mme Annemie Neyts, Ministre adjoint au Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé une série de propositions concernant l'aide publique au développement des pays les moins avancés.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au Développement et de Mme Annemie Neyts, Ministre adjoint au Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé une série de propositions concernant l'aide publique au développement des pays les moins avancés.

Ces propositions ont été formulées par FINEXPO (le Comité de soutien financier à l'exportation) pour l'application de la recommandation de l'OCDE pour le déliement de l'aide publique au développementaux pays les moins avancés (*).(*) lors de la réunion à haut niveau du Comité d'aide au développement de l'OCDE, le 25 et 26 avril 2001.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
http://www.diplomatie.be

© 2021 - news.belgium.be